AVIS pour la réinscription
Formation Initiale en Temps Aménagé
Deuxième Année Master

Les candidats déclarés ADMIS en première année Master des Formation Initiales en temps aménagé sont invités à déposer leur dossier de réinscription à la scolarité de la faculté des sciences

Date limite de dépôt du dossier est Mardi 17 Novembre 2026 à 15h

Le dossier est constitué des pièces ci-dessous :

1) **Reçu de réinscription à générer via le lien : https://my.umi.ac.ma**
2) **La nouvelle version d'engagement dument rempli et signé avec signature légalisée précédée de la mention « lu et approuvé » à télécharger dans le site de l'établissement**
3) **Reçu de paiement ou de virement nominatif des frais de scolarité de deuxième année de la formation (Même somme que la première année)**

Au compte de la Faculté des Sciences Meknès

Numéro de compte : 310 480 10100 247020 6310 170

Auprès de : Trésorerie régionale de Meknès

NB :

- **Tout dossier incomplet annule la réinscription**
- **Le paiement se fait en totalité dès la réinscription**
- **Passé le délai imparti à la réinscription les dossiers seront irrecevables**